

M.E.S., Numéro 111, Vol. 1, Octobre-Décembre 2019

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 11 janvier 2022

LE MULTICULTURALISME AU CANADA

:

LES ENJEUX ACTUELS ET À VENIR

par

Paul-Marcel Mbikayi

Doctorant en anthropologie,
Université de Kinshasa

Résumé

Le paysage mondial subit des changements, depuis de décennies en raison du phénomène migratoire qui embrase les pays d'immigration et pose le problème de la gestion des minorités. Pour faire face à cette réalité, naquit le multiculturalisme qui se présente d'une part comme un choix politique qui s'appuie sur la reconnaissance des différences ou ce qui est aujourd'hui appelé les politiques d'identité; et d'autre part comme une réponse pragmatique à la gestion de la diversité, propre à toute société industrielle, dans le but de l'inclure dans la communauté.

Une gestion difficile des immigrants nourrie par une rhétorique anti-immigration a fait que les pays d'Europe, en premier par le biais de leurs dirigeants, aient révoqué le multiculturalisme créant ainsi une division dans leurs pays respectifs. Les uns condamnent une immigration excessive sans exiger une intégration suffisante tandis que les autres rétorquent que le problème n'est pas trop la diversité mais plutôt le racisme. Le Canada demeure dans un tel contexte, un bastion d'un certain multiculturalisme dans lequel l'influence européenne souffle depuis un temps et s'observe au sein de l'élite canadienne. À l'aune de ce constat, on se rend à l'évidence qu'il y a une menace qui pèse sur cette réalité pour qu'enfin on s'interroge si le Canada va échapper au tournant anti-migration et anti-multiculturalisme.

Abstract

The global landscape has undergone changes in recent decades because of the migratory phenomenon that has set the immigration countries on fire and poses the problem of minority management. To face this reality, multiculturalism emerged on the one hand as a political choice based on the recognition of differences or what is today called identity politics; and on the other hand as a pragmatic response to the management of diversity specific to any industrial society for the purpose of including it in the community.

The difficult management of immigrants fueled by anti-immigration rhetoric has meant that the countries of Europe, first through their leaders, have revoked multiculturalism, thus creating a division in their respective countries. Some condemn excessive immigration without requiring sufficient integration while others retorting that the problem is not too much diversity but rather racism. Canada remains in this context a bastion of a certain multiculturalism in which European influence has been blowing for a while and is observed in the Canadian elite. In the light of this observation, it is obvious that there is a threat to this reality so that we finally wonder if Canada will escape the anti-migration and anti-multiculturalism.

Introduction

D'une stratégie politique hier à une réalité aujourd'hui, le multiculturalisme s'affirme au Canada depuis son introduction par Pierre Trudeau en 1971. Au fil du temps, cette politique a fait valoir le Canada comme un exemple en matière de politique migratoire, justement par la persistance d'une opinion publique majoritairement favorable à l'immigration; alors qu'aux États-Unis et en Europe, le discours anti-immigrant devenait de plus socialement acceptable.

En effet, le Canada est un vaste territoire dont la démographie est très faible, en conséquence l'accroissement démographique joue un rôle capital du fait qu'il représente environ deux tiers de la croissance démographique du pays. *Statistique Canada* signale qu'en l'absence d'un niveau d'immigration soutenu, la croissance démographique du Canada pourrait être proche de zéro d'ici 20 ans étant donné que la population continue de vieillir et que la fécondité est projetée et demeure sous le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme). Cette réalité de terrain oblige le Canada à mieux gérer plusieurs groupes ethnoculturels immigrants avec leurs identités respectives et la meilleure façon de le faire c'est par le biais de sa politique de multiculturalisme.

Le multiculturalisme représente une chance et une richesse pour le Canada si et seulement s'il est vécu comme une amorce de compréhension réciproque, de dialogue et d'échanges entre les différentes identités culturelles qui composent cette nation. Cependant, l'élan du multiculturalisme canadien est sous influence de l'échec déclaré du multiculturalisme en Europe.

Cette influence se retrouve dans les écrits du romancier canadien Neil Bissoondath¹ qui s'attaque à la politique du multiculturalisme du gouvernement. Il craint que la promotion de la diversité culturelle par le gouvernement porte en soi le risque de la division.

Ce travail s'articule en six points, à savoir une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. Le Canada et le multiculturalisme

De par son sens étymologique, le concept de multiculturalisme tire ses origines des termes latins *multus* et *cultura*, qui, respectivement, signifient : nombreux et culture. L'adjectif multiculturel qualifie la cohabitation de différentes cultures, ce qui fait que ce vocable est d'usage courant dans plusieurs disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie et la philosophie politique. Le multiculturalisme qui découle de cet adjectif exprime l'idée de coexistence de plusieurs cultures dans une même communauté, dans un même pays. En tant qu'idéologie, doctrine ou mouvement, il met en exergue la diversité culturelle comme source d'enrichissement d'une nation. La diversité inhibe l'idée d'une coexistence d'un groupe ethnique indigène ou local et de groupes ethniques étrangers. Le multiculturalisme c'est « le vivre ensemble », ceci inclut plus que des groupes ethniques, des langages et des cultures particulières à certaines aires géographiques. Vu dans une perspective multiculturaliste, « le vivre ensemble », c'est aussi s'engager,² dans « le respect mutuel à l'égard des différences intellectuelles, politiques et culturelles raisonnables. »

Le vivre-ensemble pose le problème de la cohabitation de deux ou plusieurs cultures. Le débat à ce sujet, se déroule au sein des démocraties occidentales.

Dans ces pays, le vocable multiculturalisme est souvent évoqué pour décrire un ensemble de phénomènes sociaux : flux migratoires en Europe, programmes éducatifs aux États-Unis ou encore, l'intégration des immigrants au Canada. Il se trouve ainsi au centre de plusieurs thématiques cruciales de notre monde globalisé, comme la cohésion sociale ou le devenir de l'État-nation, pour n'en citer que ces deux. Comme le relève justement Fourest dans une brève tribune, « à force de confusion et d'instrumentalisation, le terme "multiculturalisme" a généré l'un des plus grands malentendus politiques de notre époque.³ Commençons par relever le premier contre sens fréquent, « multiculturalisme » ne veut pas dire « multiculturel ». Il s'agit s'une philosophie politique, d'inspiration anglo-saxonne, qui consacre le droit à la différence plutôt que le droit à l'indifférence.

Ces deux droits font que d'un côté, les conservateurs et les libéraux ne s'accordent pas

sur le multiculturalisme. Dans cette période de grave crise économique et d'incapacités politiques, les uns et les autres cherchent à apporter des réponses crédibles et audibles à leurs concitoyens. Les européens sont les premiers à abandonner le multiculturalisme sans l'avoir essayé selon qu'ils l'expriment dans des circonstances

variées. Il est vrai que malgré les différences des situations et des contextes nationaux, les propos des dirigeants européens se ressemblent étrangement : « nous vivons côte-à-côte » disait la chancelière allemande Merkel, « different cultures to live separatelives » disait le premier ministre britannique Cameron, « les communautés coexistent les unes à côté des autres » disait le président français Sarkozy.

Tout récemment, les conservateurs canadiens par la bouche du député Maxime Bernier, déclarait ce qui suit à l'endroit du premier ministre Justin Trudeau : « Oui, le Canada est un pays immense et divers. Cette diversité nous définit et doit être célébrée. Mais où trace-t-on la ligne? », demandait M. Bernier. « Le multiculturalisme extrême et le culte de la diversité de Trudeau vont nous diviser en petites tribus qui ont de moins en moins en commun, à part leur dépendance envers le gouvernement (...), des clientèles

politiques qu'on achète avec de l'argent des contribuables et des privilèges. »³ et il ajoute :

« Mais pourquoi promouvoir toujours plus de diversité? Si tout et n'importe quoi est canadien, que signifie être Canadien? ». Cette interrogation contraste avec le fait que les conservateurs continueront à reconnaître et à célébrer les contributions apportées au Canada par des gens d'horizons divers qui ont enrichi l'histoire du pays avec la diversité.

La prise de position du conservateur, en affirmant que « plus de diversité ne nous rendra pas plus fort, cela détruira notre pays », a une ramification du côté américain avec le projet de construction du mur pour empêcher les immigrants mexicains d'entrer sur le territoire américain, tout en ayant à l'esprit la fracassante et méprisante déclaration du président américain à savoir « les pays de merde » (faisant allusion aux pays d'Afrique).

Dans le discours de Bernier M., il semble y avoir une inquiétude sur la balkanisation culturelle qui amènerait la méfiance, les conflits sociaux et potentiellement la violence, comme on l'observe partout dans les pays d'immigration.

En réponse à Bernier, le premier ministre canadien rétorqua en disant que « Des minorités ethniques, religieuses, linguistiques ont été réprimées dans le passé. Nous avons fait beaucoup de chemin pour redresser ces injustices et donner des droits égaux à tous. Le Canada est

¹ BISSOONDATH, Neil., *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal, 1995

² TAYLOR, C., *Multiculturalisme: Difference et démocratie*. Flammarion. Collection: Camps. Essais, 2009.

³ CAROLINE FOUREST, « Multiculturalisme et malentendus », *Le Monde*, 19 février 2011.

aujourd'hui l'un des pays où l'on peut le plus librement exprimer son identité.

Son argument se fonde sur le fait que dans une démocratie libérale moderne, le besoin de reconnaissance est une nécessité vitale pour chaque individu que consacre une société libérale démocratique¹, et postule une reconnaissance réciproque de chacun pour ce qu'il est, y compris en relations aux valeurs et mode de vie qu'il considère comme fondamentaux.²

Au Canada, le multiculturalisme en tant que terme, est entré en vogue dans les années 1960 pour faire contraste au « biculturalisme » et popularisé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et biculturalisme. Il a aussi, en grande partie, remplacé le terme « pluralisme culturel », même si celui-ci demeure encore en utilisation au Québec. Son usage s'est maintenant répandu à d'autres pays, notamment en Australie.

Bien que subjectif en tant que concept, et pour plusieurs raisons, le « multiculturalisme » est utilisé dans au moins trois sens : pour désigner une société caractérisée par son hétérogénéité ethnique ou culturelle, pour désigner un idéal d'égalité et de respect mutuel entre les groupes ethniques ou culturels dans une population, et pour désigner des mesures mises en place par le gouvernement fédéral canadien en 1971 et ensuite adoptées par plusieurs provinces. Cette idée est considérée comme un aspect essentiel de l'identité canadienne à plusieurs niveaux.

L'*Encyclopedia of Canada's Peoples*, éditée par Paul Robert Magocsi et publiée en 1999, affirme que l'ethnicité individuelle ne remplace pas l'identité canadienne, mais définit plutôt les Canadiens et leur position dans le monde.

II. Immigration et multiculturalisme

Avec l'arrivée des explorateurs anglais, au XVIII^{ème} siècle, les ruées vers l'or, du XIX^e siècle, et la colonisation de l'Ouest, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, le Canada devient l'un des pays de la planète le plus ouvert à l'immigration.

Ce pays, tout en révoquant les approches assimilationnistes, mettait en exergue les politiques plus accommodantes, voire de reconnaissance de la diversité culturelle, un statut qu'il conservera pendant les années 1920 et après

la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, dans les régions anglophones du pays, on plaçait une pression extrême sur les immigrants pour qu'ils s'assimilent à la majorité anglaise.³

Au Québec, la grande majorité des immigrants de l'époque arrivent à Montréal, où plusieurs apprennent tant l'anglais que le français. Cette attente d'assimilation culturelle est exemplifiée par la notion de « creuset », un terme devenu populaire tant aux États-Unis qu'au Canada et tiré de la pièce de théâtre *Melting pot*, qui fait ses débuts en 1908 et qui a pour sujet l'assimilation d'un juif russe à la culture américaine. Signalons que l'échec du multiculturalisme en Amérique a émergé comme une réponse active à l'échec de la politique assimilationniste du « melting pot » auquel il était censé s'opposer.⁴

Au Canada, le système du creuset est mis en question pour la première fois en 1938 avec la publication *Canadian Mosaic: The Making of a Northern Nation*, par John Murray Gibbon, qui affirme que le pays pourrait tirer profit de la diversité culturelle de ses différents groupes ethniques. La métaphore de la mosaïque culturelle de John Murray Gibbon est reprise en 1965 par le sociologue John Porte, qui publie son livre, *Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, dans lequel il critique les privilèges de classe dont bénéficient les gens de descendance britannique et la marginalisation d'autres groupes ethniques.

C'est à peu près à cette époque que le Canada commence à accepter un nombre grandissant d'immigrants de couleur autre que blanche. À la fin des années 1960, plusieurs pratiques encourageant la discrimination raciale sont abrogées. En 1971, la majorité des nouveaux immigrants sont pour la première fois, de descendance non européenne, une exception qui est depuis devenue la règle. Le recensement de 2011 dénombre plus de 200 origines ethniques, y compris « canadienne ». Selon le recensement de 2011, près de 21 % des Canadiens (6 775 800 personnes) sont nés à l'extérieur du pays, et 93,5 % sont capables de parler l'une des langues officielles en plus de leur langue maternelle (Statistiques Canada).

¹ La Presse canadienne Publié le 13 août 2018 à 13h25

² La Déclaration universelle des droits de l'homme (Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies 217 A (III) du 10 décembre 1948) commence en ces termes : " Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde" et son article premier énonce :

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit". L'égalité de dignité précède et fonde les droits fondamentaux de l'individu dans la pensée libérale.

³ MYLENA, DOYTCHEVA, *Le multiculturalisme dans le monde*. Mis en ligne sur Cairn.info le 31/08/2018 – pages 57-72.

⁴ D. LACORNE, *La crise de l'identité américaine. Du Melting pot au multiculturalisme* » Fayard, Paris, 1997.

III. Politique multiculturelle au Canada

En 1971, le gouvernement fédéral du premier ministre Trudeau Pierre déclare son engagement au principe du multiculturalisme, et ce faisant s'engage à protéger et à promouvoir la diversité, à reconnaître les droits des Premières Nations, et à encourager l'usage des deux langues officielles du Canada. Par conséquent, le ministère du Multiculturalisme et le Conseil canadien du multiculturalisme sont fondés en 1973.

Le concept est une fois de plus reconnu dans la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, qui déclare que « Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des canadiens. » Le 21 juillet 1988, le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney proclame la Loi sur le multiculturalisme canadien, par laquelle le gouvernement s'engage formellement à « promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société » en établissant des lois visant à la protection de la diversité ethnique, raciale, linguistique et religieuse dans la société canadienne. En déclarant le Canada une société bilingue et multiculturelle, Pierre Trudeau provoque une explosion dans la recherche multiculturelle. Des livres et des articles sont publiés, plusieurs sondages de recherche sont lancés, la recherche sur l'identité ethnique s'approfondit et des organisations sont fondées pour encourager la diversité. Le multiculturalisme est accueilli comme une nouvelle vision de l'identité canadienne, qui allait apporter une compréhension globale de toutes les communautés ethniques. C'est dans ce sens que plusieurs programmes, dont la Stop Racism Campaign, l'implication du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, pour contrer les stéréotypes ethniques, les programmes d'éducation populaire (par exemple les campagnes de sensibilisation antiraciste, la formation en diversité culturelle offerte aux policiers (en raison de leur pratique de profilage racial), aux travailleurs sociaux et aux professionnels de la santé publique) les programmes de développement culturel (financement des festivals ethniques..) ou les mesures de discrimination positive : traitement préférentiel des minorités visibles dans l'accès à l'éducation ... La mise sur pied de ces programmes constitue une lutte permanente pour éliminer la haine et les préjugés, mais des programmes plus récents se concentrent davantage sur des problèmes affligeant les immigrants et à l'aide aux nouveaux arrivants, notamment avec l'accréditation professionnelle et l'accès à l'emploi. Des programmes de multiculturalisme reconnaissent

aussi l'importance historique de certains groupes ethniques en développant des initiatives éducatives, par exemple des programmes scolaires faisant la promotion du mois de l'histoire des Noirs, visant à éduquer les jeunes sur la communauté noire et son histoire au Canada afin que l'imaginaire collective puisse positivement accepter cette minorité ethnoculturelle malgré les aléas de la coexistence dans les divers univers sociaux.

Les politiques multiculturelles des années 1970 ne répondent pas aux besoins de tous les immigrants, en grande partie parce qu'elles s'alignaient davantage aux groupes ethniques solidement implantés d'origine européenne alors que le nombre de « minorités visibles » augmentait. A comprendre que ce nombre croissant était exclu des avantages dont jouissait le groupe ethnoculturel majoritaire, cette exclusion est toujours d'actualité à travers le monde. Le secrétaire général de l'ONU, A. Guterres¹⁵, le stipule en ces termes : « Nous devons investir davantage sur les plans politique, culturel et économique, dans l'inclusivité et la cohésion, afin que les citoyens voient les bienfaits de la diversité au lieu de la percevoir comme une menace, a-t-il affirmé. Tous les groupes doivent sentir à la fois que leur identité est respectée et qu'ils font partie d'un tout. »

Néanmoins, l'introduction du terme, et ce qui a été appelé le « mouvement multiculturel », attire l'attention sur le fait que les politiques gouvernementales doivent refléter la diversité de la société canadienne. Dans les faits, toutefois, l'État est profondément et inextricablement lié à la formation des identités ethnoculturelles de ses citoyens par l'entremise de ses efforts favorisant une forme très précise d'« intégration culturelle ». Le multiculturalisme ne rejette ni ne sape ces efforts. Il vise simplement à ce que ceux-ci soient équitables. Cette équité est assortie des exigences qui mettent la barre bien haute en ce qui concerne par exemple l'acquisition de la citoyenneté que les immigrants aiment acquérir; il y a à titre exemplatif les États-Unis (É-U) et le Canada.

Pour les É-U un immigrant qui veut devenir citoyen américain doit prêter allégeance à la constitution et doit le faire dans la langue officielle du pays; au Canada également, la procédure d'acquisition de la citoyenneté est pareille à celle des É-U. La loi l'exige de même que les lois scolaires provinciales stipulent que les enfants d'immigrants doivent apprendre l'une ou l'autre langue officielle. L'État canadien, de diverses manières, encourage, pousse et parfois force légalement les immigrants à s'intégrer à l'une ou l'autre des cultures de sociétés au Canada.²

¹ Radio-Canada, Edition du 10 janvier 2017

² Will KYMLICKA, *La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme*, Montréal, Boréal, 2003, 342 p.

IV. Réaction du public aux politiques de multiculturalisme

Les politiques adoptées par le gouvernement pour encourager le multiculturalisme ont été accueillies par plusieurs avec méfiance et hostilité, et cela depuis leur adoption en 1971. Le multiculturalisme a fait l'objet de débats entre ses partisans et ses opposants au sujet de ses incidences sur l'intégration sociale, économique et politique des immigrants et des minorités visibles ou confessionnelles et sur leurs enfants.

Les partisans font valoir que le multiculturalisme contribue à l'intégration des immigrants et des minorités en supprimant les obstacles à leur participation à la vie canadienne et en faisant en sorte qu'ils se sentent mieux accueillis dans la société canadienne, ce qui mène à un sentiment plus fort d'appartenance et de fierté à l'égard du Canada. Ce sentiment se reflète dans le chef des immigrants au travers de nombreux aspects de leur vie qui s'observe du point de vue de l'intégration économique dans le marché du travail; l'intégration politique dans le processus électoral et les autres formes de participation politique; intégration sociale dans les réseaux et les espaces de la société civile, des réseaux informels d'amis et de voisins à l'adhésion à des organisations plus formelles. Au sujet de tous ces aspects, il existe de plus en plus de preuves que les immigrants au Canada et les minorités visibles ou confessionnelles réussissent mieux que dans la plupart des autres démocraties occidentales, sinon dans toutes ces démocraties.

Les opposants allèguent que le multiculturalisme favorise la ghettoïsation et la balkanisation, en encourageant les groupes ethniques à regarder vers l'intérieur et en plaçant l'accent sur les différences entre les groupes, plutôt que sur leur identité ou leurs droits partagés en tant que citoyens canadiens. Certains Canadiens français les considèrent comme nuisibles, il s'agit de l'une des deux communautés linguistiques formant le Canada. Certains érudits s'y opposent, car ils y voient un moyen d'affermir la domination anglo-saxonne en détournant les efforts des non-Français et des non-anglais vers les activités culturelles au détriment des activités politiques et économiques, et en empêchant les autres groupes ethniques d'acquérir influence et autorité. Des représentants des groupes ethniques voient en ces politiques de multiculturalisme une tentative d'acheter le « vote ethnique » et considèrent que les politiciens devraient les aider de manière plus importante.¹

Le débat sur le multiculturalisme relève d'un recyclage continu qui atteste de « l'état

(Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596-599. doi:10.7202/011472ar-, 2004

d'esprit » qui est opérationnalisé dans les politiques des pays d'immigration particulièrement dans le cas du Canada. Tout en tentant de rassurer ceux qui voient dans le multiculturalisme un dangereux instrument au service de communautés susceptibles d'oppresser leurs membres, l'on observe que les politiques multiculturelles sont parfaitement cohérentes avec les autres institutions canadiennes, où prévalent les normes libérales, individualistes et démocratiques. Kymlicka admet cependant, et c'est la seule réserve qu'il formule à l'endroit du système, que ces limites à la tolérance ne sont pas exposées suffisamment et clairement. Il condamne les élites politiques qui trop facilement taxent de « racistes » les propos des Canadiens inquiets ou sceptiques à l'égard du multiculturalisme. Les chercheurs les plus connus et qui traitent de la politique canadienne de multiculturalisme, en l'occurrence Taylor et Kymlicka, s'accordent pour dire que l'hostilité et la méfiance envers le multiculturalisme sont le résultat d'ambiguïté dans des exposés de principes ou de déclaration de principes, car il existe des différences subtiles, mais nécessaires, entre l'assimilation culturelle et l'intégration structurelle, différences qui ne sont pas toujours clairement énoncées.

Le constat de notre part est que toute la théorie et l'empirie autour du multiculturalisme est produite par les canadiens de souche qui n'ont pas encore tenté d'investiguer en profondeur l'expérience des immigrants, en général, et de leurs enfants, en particulier. Les recherches, qui abordent en profondeur la thématique relative à l'immigration et surtout à celle de l'intégration, sont en grande partie menées par des chercheurs immigrants. Avec ces deniers, un pan de la réalité canadienne est souvent mise à jour. Parmi ces auteurs, nous citons : Paulin Mulatris, Bujakera, Malanga-Georges Liboy, Michèle Venet, Chantal Viens, etc.

V. Discussion publique sur le multiculturalisme

Will Kymlicka et Charles Taylor figurent parmi les plus influents penseurs canadiens sur le sujet du multiculturalisme, Taylor et Kymlicka qui travaillent tous les deux avec un cadre libéral, mais se dissocient et font la critique de certains éléments dits « aveugles aux différences » dans le courant de pensée libérale. Ils font cela pour défendre l'application de droits spéciaux pour les groupes minoritaires dans certaines circonstances exceptionnelles, par exemple dans le cas du Québec.

Dans son livre *La citoyenneté multiculturelle*, paru en 1995, Kymlicka

¹ Rapport du Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010 No au catalogue Ci96-112/2010F-PDF ISBN 978-1-100-93498-3 C&I-1097F-01-10

développe une typologie des droits des groupes minoritaires, qui comprennent des droits à l'autonomie gouvernementale, des droits de représentation spéciaux, et des droits polyethniques (qu'il définit comme étant un soutien légal et financier pour la protection de pratiques culturelles précises). Pour appuyer son raisonnement, il se base sur quelques arguments centraux : la simple valeur de la diversité culturelle, ce qu'il appelle « l'argument de l'égalité » (l'idée que sans protection spéciale, les cultures minoritaires sont vulnérables à l'assimilation) et enfin le rôle d'accords historiques (par exemple les accords historiques entre la Couronne et le Canada Français ou les communautés autochtones). À cet effet, il soutient qu'il est important pour les législateurs de distinguer les minorités nationales et les groupes immigrants : « Les groupes issus de l'immigration ne constituent pas des “nations” et ne résident pas sur leur terre d'origine. Leur caractère distinctif se manifeste principalement dans leurs vies de famille, dans le choix de leurs associations, et n'entre pas en contradiction avec leur intégration institutionnelle. »

En 1994, avec son essai *Différence et démocratie*, Charles Taylor utilise une approche plus philosophique et moins politique, mais tout comme Will Kymlicka, il suggère que « le libéralisme ne peut ni ne doit revendiquer une neutralité culturelle complète ». Se concentrant sur le Québec, Charles Taylor dégage deux tendances contradictoires dans les politiques de l'égalité : d'un côté, la conviction que tous devraient être traités de la même façon sans tenir compte des différences, et de l'autre, le respect de la particularité culturelle. « Le reproche que la première politique fait à la seconde est de violer le principe de non-discrimination. Le second reproche à la première de nier toute identité en imposant aux gens un moule homogène qui ne leur est pas adapté. » En notant que c'est souvent la culture dominante qui propose d'ignorer les différences, il ajoute que « Par conséquent, la société prétendument généreuse est aveugle aux différences et [...] aussi hautement discriminatoire par elle-même, d'une façon subtile et inconsciente. » Cependant, encore comme Will Kymlicka, il ne parle pas des obstacles que beaucoup d'immigrants doivent surmonter et ne mentionne les peuples autochtones que très brièvement.

VI. Un recul mondial du multiculturalisme

Le débat sur le multiculturalisme est désormais dominé par une doxa anti-immigration à travers le monde et l'on a déclaré que le multiculturalisme a « échoué » et qu'il est temps de « prendre un recul » à son égard, qui a été poussé « trop loin ». L'exemple le plus frappant

de ce recul du multiculturalisme nous est probablement fourni par les Pays-Bas. Cet État a adopté l'ensemble de politiques de multiculturalisme le plus ambitieux de l'Europe de l'Ouest au cours des années 1980.

À partir des années 1990, toutefois, on a commencé à réduire la portée de ces politiques, pour les abandonner presque complètement au cours des années 2000. Le multiculturalisme aux Pays-Bas a été remplacé par des politiques sévères et coercitives d'« intégration civique », lesquelles (selon les opposants, du moins) ressemblent tout à fait à l'ancienne assimilation.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui considèrent l'exemple néerlandais comme le prototype de « l'échec du multiculturalisme ». D'autres pays européens le citent pour justifier un recul de leurs propres politiques de multiculturalisme, ou pour ne pas adopter de telles politiques. C'est le cas du président français Nicolas Sarkozy qui a affirmé que, dans son pays, le multiculturalisme était clairement un échec. Ensuite, il a mentionné que le problème était que « dans toutes nos démocraties, on s'est trop préoccupé de l'identité de celui qui arrivait et pas assez de l'identité du pays qui accueillait ». L'autre exemple est celui de la Grande-Bretagne, où le nouveau parti de gauche a largement abandonné son engagement à l'égard du multiculturalisme. De plus, plusieurs pays européens qui avaient un jour envisagé le multiculturalisme suivent maintenant le modèle néerlandais, adoptant des politiques d'« intégration civique » coercitive – par exemple, l'Autriche et l'Allemagne.¹

La chancelière allemande n'y est pas allée avec le dos de la main morte. Angela Merkel, conservatrice, vient d'anoncer que la politique de « Multikulti », le concept selon lequel nous vivons des vies parallèles et en sommes heureux a échoué ». Le revirement allemand sur la question du multiculturalisme n'est que le dernier épisode d'un effondrement de ce concept en Europe. Le précédent domino à tomber fut la Grande-Bretagne, où les travaillistes, hier grands promoteurs du concept, ont entrepris depuis plus de trois ans un virage mettant en avant plan le concept de « British First ».²

Pendant que ce recul est le plus fort en Europe, on constate une tendance similaire en Australie, où le gouvernement conservateur Howard a renié le multiculturalisme et réduit son financement (bien qu'une partie de ce relâchement ait été compensée par des politiques de multiculturalisme améliorées au niveau provincial, régies par le parti travailliste).

Ce récit issu des pays d'immigration est si puissant qu'il a inévitablement infiltré les débats canadiens. De nombreux commentateurs canadiens ne considèrent pas que l'identité doit

¹ Beyond national models: Civic integration policies for immigrants in Western Europe Christian Joppke <https://doi.org/10.1080/01402380601019613>.

Pages 1-22 | West European Politics, Volume 30, 2007 - Issue 1 Published online: 03 Jan 2000

² L'Actualite.com, le 19 octobre 2010

être générée de façon dialogique dans un processus de reconnaissance mutuelle avec les autres. Tout en s'ajustant à l'opinion européenne, ils sont convaincus que le multiculturalisme a, en effet, échoué en Europe et en Australie, voilà pourquoi ils conjuguent des efforts tous azimuts pour trouver des preuves démontrant que le Canada suit la même trajectoire et rejette le multiculturalisme.

Un exemple bien connu est celui de l'article de Allan Gregg, intitulé [traduction] « Crise d'identité : le multiculturalisme : un rêve du vingtième siècle devient une énigme du vingt et unième siècle » publié dans *The Walrus*. Gregg commence par le cas des Pays-Bas, jetant le blâme sur le multiculturalisme pour ses relations ethniques de plus en plus polarisées, puis laisse entendre que le Canada montre également des signes de ces problèmes sociaux. Gregg allègue qu'au Canada, tout comme aux Pays-Bas, le consensus résolument optimiste de l'élite à propos du multiculturalisme nous masque la réalité de séparations et d'animosité ethniques croissantes. Des arguments comparables sont maintenant formulés par d'autres commentateurs, tels que Margaret Wenté, Michael Bliss, Robert Fulford, Jack Granatstein et d'autres.¹

A la lumière de ce qui précède et compte tenu de la résurgence des mouvements nationalistes conservateurs, nous pouvons prédire que la situation actuelle dans les États européens est un signe prémoniteur de ce qui adviendra au Canada. Les prises de positions de dirigeants conservateurs traduisent la disposition intérieure du pan politique canadien qui s'obstine à admettre ce que la dignité implique dans une société moderne, pour chacun le droit de se réaliser ce qui fonde son identité.

Conclusion

L'évolution actuelle du monde étant en eau trouble, il y a lieu d'observer des ambivalences et des contradictions autour de la politique canadienne du multiculturalisme. Les débats qui caractérisent notre société contemporaine répondent différemment aux préoccupations relatives à la présence et à la gestion des immigrants, désormais de plus en plus nombreux même dans des pays d'immigration.

Le multiculturalisme a évolué, car depuis bientôt plus de quarante ans qu'il a été enchâssé dans la constitution canadienne, il persiste dans son objectif à savoir : favoriser un esprit empreint de respect et de tolérance au contact avec les immigrants. Ces contacts engendreraient une articulation positive des différences et de ressemblances entre la majorité ethnoculturelle nationale et les minorités ethnoculturelles immigrantes, les deux partageant une même communauté et un même destin.

Cependant, il faut noter d'autre part que le multiculturalisme a subi l'érosion du temps et

se trouve contaminer par le débat politique tant il est vrai que dans toute société, il y a des dissidences, des divergences, des désaccords. Les dérapages qui découleraient de la dynamique qui sous-tend ces débats ne devraient pas surprendre, car nous présumons que nous sommes dans une logique d'une vague historique.

Bibliographie

- Beyond national models: Civic integration policies for immigrants in Western Europe Christian Joppke <https://doi.org/10.1080/01402380601019613>. Pages 1-22 West European Politics, Volume 30, 2007 - Issue 1 Published online: 03 Jan 2007
- Bissoondath, Neil. (1995). *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal.
- Caroline Fourest, « Multiculturalisme et malentendus », *Le Monde*, 19 février 2011.
- L'Actualite.com, le 19 octobre 2010)13.
- La déclaration universelle de droits de l'homme
- La Presse canadienne Publié le 13 août 2018 à 13h25
- Lacorne. (1997). *La crise de l'identité américaine. Du Melting pot au multiculturalisme* » Fayard, Paris).
- Mylena, Doytcheva : *Le multiculturalisme dans le monde*. Mis en ligne sur Cairn.info le 31/08/2018 – pages 57-72).
- Radio-Canada, Edition du 10 janvier 2017
- Rapport du Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010 No au catalogue Ci96-112/2010F-PDF ISBN 978-1-100-93498-3 C&I-1097F-01-10
- Taylor, C., (2009). *Multiculturalisme: Difference et démocratie*. Flammarion. Collection: Camps. Essais
- Trachtenberg, S.J. (1900). Multiculturalisme can be taught only by multicultural people. *Phi Delta Kappan*, 71,610-61
- Will Kymlicka,((2004) : La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596-599. doi:10.7202/011472ar-

¹ Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010 No au catalogue Ci96-

112/2010F-PDF ISBN 978-1-100-93498-3 C&I-1097F-01-10